



JE SUIS ENSEIGNANT

#jedéfendslalibertédexpression

Unis contre l'intolérance

Face à la tragédie de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie du Collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine, la municipalité de Saint Pierre de Chandieu compatit à la douleur de sa famille et de ses collègues.

Nous partageons l'indignation et la tristesse de l'ensemble de la communauté éducative, durement affectée par cette manifestation de haine et de violence à l'encontre d'un défenseur de la liberté d'expression. Cette même liberté d'expression qui est l'une des valeurs cardinales de notre République, à laquelle nous sommes tous attachés et que nous entendons continuer de défendre.

AGENDA NOVEMBRE 2020

Toutes les manifestations sont sous réserve de validation par la Préfecture et de l'évolution de la pandémie.

DIMANCHE 1^{ER}

1 Commémoration du 1^{er} novembre

A 11h, cimetière

Municipalité et ACPO - Nombre de participants restreint

MERCREDI 11

2 Cérémonie célébration de l'armistice de 1918

Dès 11h, départ place Charles de Gaulle

Municipalité et ACPO - Nombre de participants restreint

DU 17 AU 27 NOVEMBRE

3 Défi « Moins d'écrans, un jeu d'enfant »

Aidez vos enfants à réussir ce défi !

Vivons l'école - Des activités chaque jour sur facebook : @vivonslecole

SAMEDI 21

4 Atelier libre

De 10h à 17h, salle Marcelle Genin

Les Créatives de l'Ozon

MARDI 24

5 Film/reportage : Vietnam, Nécessité fait loi

A 18h30, Centre des Arts Camille Floret

Municipalité - GRATUIT

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

6 Marché de Noël

De 9h à 19h30, centre-village

Municipalité

INFORMATION IMPORTANTE

1 2 Les cérémonies de novembre

En raison de la crise sanitaire et du classement du département du Rhône en niveau d'alerte maximum, les cérémonies des 1^{er} et 11 novembre se dérouleront cette année, dans un format restreint, en respectant strictement les mesures imposées par la Préfecture.

Accompagnés par seulement quelques représentants des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, dimanche 1^{er} novembre les participants se retrouveront au cimetière où une gerbe sera déposée sur la tombe, suivi d'un appel aux morts.

Pour la cérémonie du mercredi 11 novembre, le départ du défilé sera à 11h place Charles de Gaulle. Le cortège se rendra au monument aux morts où 2 gerbes seront déposées par l'ACPO et la Municipalité.

L'apéritif qu'offrait la municipalité à l'espace Deslyres à l'issue de cette cérémonie n'aura pas lieu et le traditionnel banquet des Anciens Combattants est annulé.

Vente de « bleuets » au profit des Anciens Combattants

Le bleuet, symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et les victimes de guerre est en vente dans les commerces du village.



UN PEU D'HISTOIRE : au cours de la Grande Guerre, les Poilus avaient pour habitude de surnommer « bleuets » les nouveaux soldats, en référence à leur uniforme bleu encore immaculé avant le combat. Ce n'est qu'en 1925 que le bleuet devient officiellement un insigne, encore souvent épinglé de nos jours à la boutonnière des officiels, lors des cérémonies de l'armistice. Une initiative que l'on doit à Charlotte Mallerterre, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et à Suzanne Leenhardt, une infirmière, qui ont créé le « Bleuet de France ». Cette organisation caritative qui existe toujours avait pour but de recueillir des fonds pour venir en aide aux mutilés de la Grande Guerre. Si la tradition s'est ensuite quelque peu perdue, elle a fait son retour en 2012, lorsque Nicolas Sarkozy a fait adopter une loi fixant au 11 novembre « La commémoration de tous les morts pour la France » et non plus uniquement ceux de la Première Guerre mondiale.



**MOINS D'ÉCRANS
UN JEU D'ENFANT !**
10 JOURS SANS ÉCRANS, RELEVONS LE DÉFI !
du 17 au 27 novembre 2020



« AIDEZ VOS ENFANTS
À RÉUSSIR CE DÉFI ! »

Pour trouver des activités :
DES IDÉES CHAQUE JOUR SUR FACEBOOK :
@VIVONS LÉCOLE

EMPRUNTEZ, LISEZ, DISCUTEZ, TROUVEZ ET DESSINEZ !
La Médiathèque Municipale Pierre Gamache participe au défi et vous propose un jeu à réaliser en famille !

Venez **emprunter** à la médiathèque plusieurs livres par famille puis **lisez-les**. **Parlez-en entre vous** et trouvez, ensemble, **un point commun** entre eux. Réalisez ensuite **une illustration de ce détail** et **apportez-la** à la médiathèque avant le 28 novembre !

Toutes les réalisations seront ensuite exposées en vitrine jusqu'à la fin de l'année 2020.
Plus d'informations sur le site :
bibliotheque.mairie-stpierredechandieu.com

5 Film/Reportage



La municipalité vous propose **mardi 24 novembre** le film « VIETNAM, Nécessité fait loi » par Van Cong VU. Au cœur du Vietnam, M. Quang a développé des trésors d'imagination pour pallier son manque de moyens financiers. Il a trouvé des solutions ingénieuses pour exploiter au mieux toutes les ressources naturelles qui l'entourent : il fabrique du biogaz à partir du lisier de ses cochons, nourrit ses poules avec des termites et troque avec ses voisins le saké qu'il distille. Il parvient ainsi à maintenir un niveau de vie très appréciable pour toute sa famille.

EN RAISON DU COUVRE-FEU, LA SÉANCE EST AVANCÉE À 18H30.

Ouverture du Centre des Arts Camille Floret à 18h15.
Projection gratuite suivie d'un débat avec l'auteur.

En raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19, le nombre de spectateurs sera divisé de moitié et le port du masque sera obligatoire.

LES Créatives De L'ozon

Atelier libre
Samedi 21 novembre
10h - 17h
Salle Marcelle Genin

06-05-12-51-85
creatives-ozon@outlook.com

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU ORGANISE SON 9^{ème}

Marché.. de NOËL

SAM. 5 DÉCEMBRE 2020 de 9h à 18h Centre Village

En raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19 potentiellement applicable à cette date, le Marché de Noël 2020 pourrait ne pas avoir lieu. Toutefois, dans l'expectative où les recommandations préfectorales le permettraient, la Municipalité oeuvre tout de même à la bonne tenue de l'événement.

Informations Tennis Club

Le Tennis Club se lance dans un tout nouveau projet, **dynamique et novateur**, basé sur la pleine exploitation de ses structures, en proposant de nouveaux tournois, compétitions et animations et en apportant un tout nouveau concept.

Fort de plus de 140 adhérents, notre club est en pleine croissance, et le prouve de jour en jour. Il a pour objectif de devenir complètement incontournable dans la vie des Saint-Pierrards et dans l'activité du bassin de l'Est Lyonnais.



Après la première pierre du projet qui était d'accéder à des structures de qualité et notamment la rénovation complète du terrain extérieur (photo ci-dessus), les prochaines étapes arrivent à grands pas, en commençant par une restructuration complète de notre communication, un nouveau site web avec pour dernière nouveauté un forum réservé à tous les amis du club et amoureux du sport en général. **De plus, nous sommes présents sur tous les réseaux sociaux** pour apporter la communication la plus directe possible à nos followers.

La prochaine étape du projet est la **rénovation complète** du club house, pour vous apporter un confort de vie au quotidien au club, que vos enfants y grandissent et s'épanouissent tout au long de l'année. **Ce club house sera pensé comme un lieu de vie pour tous nos adhérents, amis et joueurs.** Ce sera l'occasion de voir les meilleurs matchs de tennis (et sport en général), mais aussi de se désaltérer au chaud ou à l'ombre sous les stores. **Un lieu de vie incontournable !**

Un lieu de vie, où nos joueurs et joueuses seniors + évoluant tout l'automne en championnats Interclubs Interdépartementaux, pourront bientôt se relaxer avant leurs matchs, mais aussi revivre tous les points et exploits lors des prochains tournois à venir au club.

Nous vous rappelons également que nos structures ne sont pas touchées par les restrictions sanitaires actuelles et que **le Tennis reste avec la course à pied, le sport individuel le plus « SAFE » !**



Si vous souhaitez nous rejoindre, il reste encore quelques places pour les cours, n'hésitez pas à nous contacter !

www.tennissaintpierredechandieu.fr
contact@tennissaintpierredechandieu.fr

C.O. Chandieu Basket



Nos enfants, adolescents et adultes ont repris le chemin des entraînements pour une rentrée si particulière. **Pour le bon déroulement de nos séances**, le club a mis en place des mesures et applique quelques consignes comme le port du masque obligatoire pour tous les encadrants sur le terrain, un sens de circulation, une aération obligatoire, un lavage des mains avant et après l'entraînement, si possible s'entraîner avec son ballon personnel, tout le matériel est désinfecté après chaque entraînement.

La phase 1 qui a démarré le 25 septembre, se termine le 24 octobre, en attendant le nouveau calendrier pour la phase 2. Malheureusement, nos U20, Séniors et détentes féminines n'ont pas encore commencé le championnat qui est reporté après les vacances de Toussaint.



Manifestations du Co Chandieu en cours d'année (si la pandémie nous le permet) : une matinée tartiflette, le goûter de Noël pour nos tous petits, notre grand loto, notre tournoi 3x3, notre plateau baby et notre fête du basket, ...**la vie du club continue !**

Stages : cette année à titre exceptionnel et en lien avec une fin de saison écourtée, nos stages 2020-2021 des vacances de Toussaint, Février et Printemps, seront offerts pour tous les licenciés d'U9 à U15.

Formations : (le club prend en charge le coût de la formation.)
• JACC « Jeune Arbitre Club » : 1^{ère} année, être né en 2009.
• Jeune Entraîneur et arbitre départemental.

Bénévoles :
Tous les bénévoles sont les bienvenus, **nous recherchons activement une secrétaire ainsi qu'un correspondant.** Vous serez formés par les titulaires en place.

Je reste disponible pour répondre à vos questions.
Christèle : 06 98 96 34 19

Je profite de cet article pour remercier nos sponsors, Horizon et TechSoft 3D, mes entraîneurs, mes coaches, mon bureau, nos joueurs, joueuses, les parents et bien sûr, notre municipalité sans qui nous ne pourrions pas vivre cette belle aventure.

Pensez à aimer notre page FB, où sont diffusés les messages importants se rapportant à notre club.

A très vite sur le terrain
Christèle B,
Présidente du Co Chandieu Basket

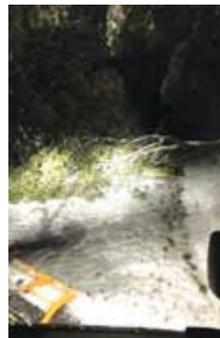
Exposition de peintures à la Chapelle Saint Thomas

Sur le chemin du patrimoine, les Amis de la Paroisse vous invitent à visiter l'exposition de peinture dans la Chapelle Saint Thomas présentée par les artistes peintres amateurs de l'association ARC-EN-CIEL de Toussieu qui ont travaillé avec plaisir sur le thème des paysages.

Du 13 octobre au 8 décembre, ouverte tous les jours de 9h à 18h en respectant les consignes de sécurité Covid-19.



Mise en place du « Plan Grand Froid »



Comme les années précédentes, un « Plan Grand Froid » déclenché en cas de froid extrême est mis en place par la Préfecture du Rhône.

Le Centre Communal d'Action Sociale doit donc avec l'aide du Conseil Général, cibler les personnes les plus vulnérables. Aussi, nous vous remercions de vous inscrire en mairie avant le 1^{er} décembre 2020, en précisant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone (coordonnées mairie : 04 72 48 09 99, mairie@mairie-stpierredechandieu.com).

Ainsi, un membre du C.C.A.S. pourra prendre de vos nouvelles si une vague de froid venait à déclencher ce « Plan Grand Froid ». De plus, en cas de fortes chutes de neige, les personnes inscrites pourraient bénéficier d'une aide spécifique au déneigement (jusqu'à l'entrée de leur propriété). Toutefois, une priorité sera instaurée en fonction de critères tels que : présence ou non de famille à proximité, personnes malades, handicapées ou valides, couple ou personne seule, entrée de propriété donnant sur la voirie publique ou privée.

Nous rappelons que le réseau routier communal est très étendu et que son déneigement est assuré par les services techniques. Aussi, afin de pouvoir répondre à ces demandes spécifiques, un partenariat avec une entreprise privée sera signé, à laquelle le CCAS fournira la liste des personnes prioritaires.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE ST PIERRE DE CHANDIEU

LUNDI	Salle DESLYRES	19h/19h50 20h/20h50	Renforcement musculaire* Pilates Body&Mind
MARDI	Salle DESLYRES	9h/9h50 10h/10h50	Renforcement musculaire* Body ZEN*
		20h/20h50	Kuduro Fit
MERCREDI	Salle de boxe Salle DESLYRES	10h/10h50 11h/11h50	Gym douce* Yogalates
		18h30/19h20 19h30/20h20	Renforcement musculaire* Biking
JEUDI	Salle DESLYRES	19h/19h50 20h/20h50	Body Sculpt* Cardio Training
VENDREDI	Salle de boxe	10h/11h	Stretching*
SAMEDI	Plein Air	Dès 9h	Marche Nordique

- Pilates :** Pilates Body&Mind 120 euro
- Pack Basic Fit * :** 7 H de cours illimités à 120 € l'année
- Marche Nordique :** 120 euros l'année
- Biking :** 150 euros l'année
- Cours de Cardio :** 120 euro l'année

Inscrivez-vous, il n'est pas trop tard
Renseignez-vous !!!

gv.stpierre.7

Téléphone : 06.52.35.52.87 // gvstpierre69780@gmail.com



Z'AVEZ PAS une INFO ??

VOUS VOULEZ VOUS TENIR INFORMÉS, IL VOUS MANQUE UNE INFO?
C'est ici que ça se passe

AU PROGRAMME DE CETTE ÉDITION:
ÇA PEUT TOUJOURS SERVIR...

NOUS JOINDRE ?
07.82.47.67.85
04.72.48.02.71
mjadosphere@gmail.com
www.mjadosphere.com
www.facebook.com/MJC-Adosphere

COMMENT ?
Accueil extra-scolaire : 08H00-09H00
11H30-11H45
13H15-13H45
17H30-18H30
Accueil périscolaire : 17H30-18H30

QUAND ?
Permanence téléphonique : tous les jours de 16H00 à 18H30
Permanence sur site : à l'accueil : tous les jours de 17H30 à 18H30

OU ?
25 avenue Amédée Ronin
69780 Saint-Pierre de Chandieu
Le bâtiment s'étend sur 3 niveaux et représente plus de 750m². Il est composé de plusieurs espaces dont une salle de restaurant, une cuisine pédagogique, un jardin intérieur avec préau.

COMBIEN ?

Statut	Moins de 10 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 ans et plus
Adhérent, 0-9 ans	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
Adhérent, 10-14 ans	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
Adhérent, 15-19 ans	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
Adhérent, 20-24 ans	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
Adhérent, 25 ans et plus	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €

Le SYTRAL amorce son évolution en établissement public



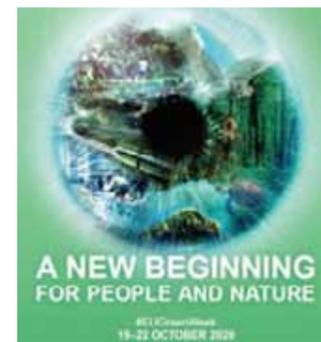
L'OBJECTIF DE CETTE ÉVOLUTION EST BIEN D'APPORTER UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS.

Le SYTRAL, autorité organisatrice des transports (AOT) pour l'ensemble du département du Rhône, est aujourd'hui l'unique structure de France (hors Paris) à développer et piloter tous les réseaux urbains et interurbains à cette échelle. Avec l'application prochaine de la loi d'orientation des mobilités (LOM), le SYTRAL deviendra le 1er janvier 2022, un établissement public local en lieu et place de l'actuel syndicat mixte.

La nouvelle structure associera la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Agglomérations de Villefranche, de l'Ouest Rhodanien et de l'Est lyonnais, ainsi que l'ensemble des communautés de communes du Rhône. Elle conservera sa mission initiale d'autorité organisatrice des transports publics réguliers, des transports publics à la demande, des services de transports scolaires et de la liaison express entre Lyon et l'aéroport Lyon Saint Exupéry, à l'échelle d'un bassin de mobilité élargi comprenant 13 collectivités du Rhône, desservant 263 communes sur un territoire de plus 1.8 million d'habitants.

« L'enjeu est majeur. Nous allons bâtir un réseau de transport unifié et créer une tarification et un système d'information uniques afin de faciliter la mobilité, proposer une réelle alternative à la voiture individuelle et lutter efficacement contre la pollution. Nous allons œuvrer activement à la réduction des inégalités territoriales en proposant une offre de transport performante pour tous les habitants du territoire », explique Bruno Bernard, le président du SYTRAL.

Green week 2020 : la semaine verte de l'Union européenne



Placée cette année sous le signe de la nature et de la biodiversité, la Green week s'est déroulée du 19 au 22 octobre. Vous pouvez encore aller découvrir à Lyon, les 2 événements liés à cette manifestation.

La Semaine verte de l'UE a examiné comment les politiques de l'UE, comme le pacte vert pour l'Europe, pouvaient contribuer à protéger et à restaurer la nature, en lui permettant de se régénérer et de prospérer.

Cette année, la Semaine verte a constitué également une étape importante vers la conférence des parties (COP 15) à la convention sur la diversité biologique, qui est à présent prévue en 2021, lors de laquelle les dirigeants mondiaux adopteront un plan d'action décennal en faveur de la biodiversité. Un nouvel accord mondial pour les humains et la nature.

Après l'adoption, en mai, d'une nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, la Semaine verte a mis en lumière la contribution que la biodiversité peut apporter à la société et à l'économie, ainsi que le rôle qu'elle peut jouer pour soutenir et stimuler la reprise dans un monde post-pandémie, en générant des emplois et une croissance durable.

Cette nouvelle stratégie tend à montrer combien la reprise peut être une opportunité de nouveau départ, en sachant qu'un changement profond est possible. C'est une occasion de repenser notre relation à la nature, de modifier les activités qui entraînent une perte de biodiversité et plus largement la crise écologique, et de mesurer les conséquences pour notre économie et notre société.

Événements liés à découvrir pour une idée de sortie :
Renseignements : www.lyon.fr



EXPOSITION
Du 15 septembre au 18 décembre, CAUE
Rhône Métropole
La ville-forêt - vers une nouvelle culture urbaine



EXPOSITION
Du 15 septembre au 31 décembre,
Substances
Substances (étape 1) - Thierry Boutonnier

Rappel de la réglementation pour la taille des haies

Les haies ou les branches d'arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public ou sur la propriété voisine.

En bordure des voies publiques ou de voisinage, la taille des haies et l'élagage des arbres incombent au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

La plantation des haies est soumise à réglementation (Art.671 du Code civil) :

- Les haies de plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantées à 2 mètres au moins de la limite de propriété,
- les haies de moins de 2 mètres peuvent être plantées à 50 centimètres de la limite séparative.



Dégâts occasionnés lors des vents violents du 21 octobre

Malgré la douceur des températures, comme 12 départements de France, le Rhône a été classé en alerte orange **les 20 et 21 octobre**. Ces vents violents ont occasionné des dégâts importants en déracinant des arbres centenaires. Nous avons pu compter sur la **réactivité de nos services techniques** qui ont œuvré rapidement pour dégager certaines routes rendues impraticables.



« Histoire de vie et Patrimoine »

Une enquête de l'Insee jusqu'au 31 décembre 2020

Cette enquête permet de comprendre **de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine** en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire **les biens immobiliers, financiers et professionnels** possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, **cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités** en 2014-2015 et en 2017-2018.

La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, **quelques ménages seront sollicités**. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. *Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.*

5 astuces pour favoriser la biodiversité au quotidien

La **biodiversité** désigne l'ensemble des espèces vivantes (*la "diversité biologique du vivant"*). Celle-ci inclut **les espèces animales, végétales**, mais aussi la diversité des gènes et l'interaction entre ces milieux.

Car les espèces et les individus sont tous interdépendants : la disparition de l'un provoque souvent la disparition d'un autre... **Pour remédier à cela**, appliquons chez nous, **quelques astuces** écologiques favorables à la biodiversité.

1

Conserver l'existant en y touchant le moins possible



La nature n'a pas toujours besoin de nous. Et parfois, c'est même tout le contraire.

Au jardin, conservez les points d'eau naturels comme les mares utiles à la reproduction des grenouilles ou des insectes, ou encore les pierres pour les lézards. Laissez l'herbe pousser dès que cela est possible pour favoriser les graines et les plantes mellifères dont raffolent les abeilles. Comme l'explique Sarah Dujardin, membre de la LPO (*Ligue pour la Protection des Oiseaux*), pour favoriser au mieux la biodiversité, il faut savoir conserver l'existant.

2

Favoriser le bio, local et de saison



En plus de nous maintenir en bonne santé, l'agriculture biologique permet de prendre soin des sols. Ce qui n'est pas le cas de l'agriculture conventionnelle, qui détruit la terre à petit feu, achevant de la rendre infertile. L'effet des pesticides met aussi en danger les espèces animales, les insectes, champignons et autres bactéries produisant les nutriments nécessaires à l'épanouissement des cultures.

3

Planter des espèces endémiques et des fleurs mellifères dans son jardin



Pour préserver la diversité au jardin, il est essentiel de varier les espèces végétales, mais aussi de les choisir locales, comme ses aliments. Les plantes et fleurs endémiques s'adaptent bien mieux aux conditions climatiques et demandent moins d'entretien. Privilégiez également les fleurs mellifères appréciées des abeilles, et nécessaires à leur reproduction. Pour aller plus loin, vous pouvez aussi vous essayer à la permaculture.

4

Installer des nichoirs et/ou des cabanes à insectes



Favorisez la vie animale en offrant aux petits visiteurs de votre jardin gîte et couvert ! Vous pouvez par exemple installer des cabanes à insectes ou des nichoirs à oiseaux pour les protéger et favoriser leur reproduction. Les vieux murs ou les trous dans les arbres permettant d'établir leurs logements deviennent en effet de plus en plus rares... Une bonne action pour la biodiversité animale qui vous permettra aussi de profiter du chant des rouges-gorges, mésanges ou sittelles !

5

Adopter un mode de vie zéro déchet



Comme le sous-entend la biodiversité, tout est lié ! Selon leur nature, vos actions quotidiennes peuvent suffire à protéger ou à mettre en danger l'écosystème. En adoptant un mode de vie zéro déchet au quotidien, vous contribuez à réduire le gaspillage des ressources et préservez la faune et la flore par la même occasion et donc la biodiversité. Bien sûr, on ne peut pas révolutionner ses habitudes du jour au lendemain, mais gardez en tête que chaque (*petit*) geste compte.

Comment se déroule l'enquête

LA COLLECTE SE DÉROULE DE FIN SEPTEMBRE À FIN DÉCEMBRE

- Vous êtes toujours prévenu(e) par courrier postal avant d'être enquêté(e) par l'Insee.
- Un enquêteur vous contacte par téléphone pour convenir d'un rendez-vous.



- L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé.
- Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre l'un des 4 enquêteurs :

Alain BOISTARD :	04 78 63 24 29
Jérôme CALVET :	04 78 63 24 72
Laure BERGERON-FAURES :	04 78 63 24 71
Thomas VEAULIN :	04 78 63 24 27

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



► VOS RÉPONSES SONT ANONYMES

Les réponses sont strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

► LES DONNÉES SERVENT À :

MIEUX COMPRENDRE comment les Français gèrent leur épargne et leur endettement, grâce à un recensement des actifs financiers et immobiliers.
 ► *Est-ce que vous épargnez pour préparer votre retraite et à l'aide de quels produits ?*

ÉTUDIER LA TRANSMISSION, entre les générations : donations, héritages, aides reçues ou versées, etc.
 ► *Les ménages ayant reçu une donation créent-ils plus facilement une entreprise ?*

FOURNIR DES COMPARAISONS internationales et notamment entre enquêtes similaires des pays européens pour situer la France par rapport aux autres pays.
 ► *Quelle part de leur patrimoine les Français placent-ils dans des produits financiers ou dans l'immobilier par rapport à leurs voisins européens ?*

Pour comprendre les évolutions de patrimoine, il est nécessaire d'observer les parcours individuels **dans la durée**. Cela permet, par exemple, de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'effet des aléas de la vie sur le patrimoine ?
- Quel est l'impact d'une crise économique sur le patrimoine ?

Cette enquête a trois objectifs principaux

- OBSERVER** le patrimoine des ménages
- FOURNIR DES ÉLÉMENTS** explicatifs sur la formation et la transmission du patrimoine, en montrant comment il a été constitué (héritages, donations, parcours de vie...)
- MESURER LES INÉGALITÉS** de patrimoine entre les ménages

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

LA MUNICIPALITÉ
ORGANISE

Jeux Concours

Dessinez votre Marianne
L'UN DE NOS SYMBOLES RÉPUBLICAINS

À RETOURNER
EN MAIRIE
AVANT LE

22
novembre 2020

OUVERT À TOUS
enfants & adultes
TECHNIQUES LIBRES !

- À L'ACCUEIL,
- PAR SCAN à l'adresse mail : concoursmarianne@mairie-stpierredechandieu.com (bien conservez l'original)
- PAR COURRIER POSTAL

IMPORTANT : pensez à mentionner votre nom, adresse et téléphone au verso.

UN JURY composé entre autres, des membres du Conseil municipal des seniors et de celui des enfants, se réunira afin de désigner la plus belle représentation de Marianne.
LE GAGNANT verra son dessin reproduit sur un objet qui sera offert lors de la cérémonie des vœux du Maire, en janvier prochain.
L'ENSEMBLE DES PRODUCTIONS que nous aurons reçu, fera l'objet d'une exposition publique.

